

Une résidence ouverte à toutes les vies

Gérée par Seqens, la résidence **Maisons Marianne** est composée de **75 appartements du T1 au T5 et de 15 pavillons**.

- 7 T1 : environ 33 m²
- 34 T2 : environ 46 m²
- 28 T3 : environ 66 m²
- 30 T4 : environ 88 m²
- 6 T5 : environ 95 m²

La résidence est ouverte à toute personne éligible au logement social, et propose donc des loyers modérés.

Des logements adaptés

Conçus pour faciliter le maintien à domicile, conjuguant confort d'usage et accessibilité.

Dans la résidence :

- 75 stationnements extérieurs,
- Chauffage et eau chaude collectifs.

Dans chaque logement :

- Cuisine ouverte facilitant les déplacements,
- Volets roulants électriques dans la chambre principale,
- Salle d'eau avec une douche à bac extra-plat et barres de maintien,
- Réhausseur de toilette sur demande.



Des espaces partagés pour bien vivre ensemble

Deux espaces communs situés au rez-de-chaussée, sont ouverts à tous les résidents :

- Le **salon Marianne** entièrement meublé pensé pour favoriser les rencontres, avec un coin café.
- **L'espace Studio M**, dans lequel peuvent intervenir des prestataires selon un planning défini et à prix négociés.

Un lieu de vie animé pour toutes les générations

Un **animateur** assure la mise en œuvre du projet de vie partagée de la résidence.

Un **programme d'animation** : activités collectives adaptées à vos envies (moments festifs, jeux, loisirs créatifs, gym douce...), et sans surcoût.

Services offerts...

- Sur simple demande du résident ou d'un proche, des visites de courtoisie sont assurées par l'animateur.
- Un panneau d'échanges de services entre voisins référence les propositions de services et/ou d'exprimer ses besoins.

et optionnels

Des prestataires sélectionnés au sein du tissu local pour assurer des services :

- à la personne : aide ménagère, travaux...,
- de livraison : repas, courses, médicaments...,
- de bien-être : coiffure, soins esthétiques....



Comment devenir résident ?

Les fourchettes de loyers hors charges

Les loyers sont fixés selon la réglementation du logement social. Ils dépendent du type de financement accordé par l'Etat (PLAI, PLUS, PLS) et diffèrent en fonction de vos revenus, voir ci-dessous.

En complément, il est possible de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Les plafonds de ressources en Île-de-France

Les ressources ne doivent pas dépasser les plafonds du revenu fiscal de référence :

Financement	Personne seule	2 personnes	Couple ou personne seule + 1 personne à charge	Couple ou personne seule + 2 personnes à charge
PLAI	14 811 €	24 140 €	29 018 €	31 860 €
PLUS	26 920 €	40 233 €	48 362 €	57 930 €
PLS	34 996 €	52 303 €	62 871 €	75 309 €
PLI	37 445 €	50 006 €	60 134 €	72 598 €

Les ressources prises en compte sont les revenus fiscaux de référence figurant sur les avis d'imposition de chaque personne vivant dans votre foyer de l'année N-2 (revenus de 2024) et de l'année N-1 (revenus de 2025).

Votre demande de logement social

A compléter dès que possible selon les indications suivantes :

1

Téléchargez un formulaire de demande de logement social sur www.demande-logement-social.gouv.fr et remplissez-le en indiquant :
*Résidence
Maisons Marianne
Angerville (91)*

2

- Joignez
- **Un justificatif d'identité :**
carte d'identité recto/verso,
passeport ou titre de séjour attestant de la régularité du séjour sur le territoire français,
 - **Vos 2 avis d'imposition**
2024 sur les revenus 2023
• 2025 sur les revenus 2024



Pour + d'infos

MAISONS MARIANNE : contact@maisonsmarianne.fr - www.maisonsmarianne.fr